

beber castor.

1. Représentants de lt. <i>beber</i>	1
2. Représentants de lt. <i>biber</i>	2
Commentaire	3
Bibliographie	5

1. Représentants de lt. *beber*

1.a. Afr. *bievre* m. “rongeur à queue plate qui construit des barrages sur les cours d'eau, castor”¹ (env. 1125 — env. 1290 ; PhThBest, TL ; CligesF, TL ; HaustMéd ; GlGlasgH ; BrunLat, TL ; RenR III ; Gdf ; GdfC ; TL ; AND), awall. *buivre* (Gdg 2, 563 = BSLW 25, 47 = GdfC), aflandr. *bevre(s)* pl. ?(1440-1475, Chastell = GdfC), apic. *buves* sg. (1^e q. 13^e s., BestPierre²B)², agn. *bevre* (fin 12^e, GlOxfG, TL ; BestG ; HuntTeach ; FolTristOxfS, AND²), *bev(e)r(e)*³/ *bivere* (mil. 13^e s.— mil. 15^e s. AlNeckUtensH² ; GrantHerbC, GdfC ; AND² ; RLiR 43, 241, 243, 261), abourg. *beivre* (déb. 13^e, BestGervMo), avaudS. *bevroz* (1425, GPSR 2, 395), alyonn. *bievroz* (1466, GononVieQuot), mfr. frm. *byevre*, *bièvre* (1451 — Ac 1798, DMF ; vx dp. Ac 1835; CathLille ; MeschLunM ; CptRoiRenéA, DAO ; Amyot, GdfC ; Hu), wall. *buffe* (BSLW 25, 47), champ. *bièvre* T⁴. — Mfr. *bifre* m. « castor » (Rondelet 1558 ; GesnIc ; Cotgr 1611).

Fr. *bievre* f. “castor” (ca. 1340 — Stoer 1599, JVignayOisivG ; Percefr ; Thevet, Hu), Charm. *b i ə v r* sg. ‘ancien nom du castor, feutre de castor’, *b é y ə v r* (‘vieux’ Gl 2, 394)

1.b. Afr. mfr. *bievrel* *byevre* m. “fourrure de castor” (14^e – 15^es., GaceBuigneB⁵ ; QJoyes ; Greban, GdfC ; GdfC ; TL ; DMF)⁶, mfr. *bevres* pl. (ca 1470, GdfC = DMF), *bivre*

¹ L'AND² (s.v. *bevere*) propose également pour les formes agn. le sens “loutre”. Lt. *fibro* < *fiber* “castor” est en effet glosé par des formes issues de BEBER, accompagnées parfois de aagl. *otter* (et var.) “loutre”. Cette juxtaposition ne semble pas révéler une polysémie des formes agn. de *bevere* (et var.), mais une hésitation quant au sens de lt. *fibro*.

² Apic. *bires* sg. cité dans GdfC n'a pas été retrouvé dans les manuscrits. Nous remercions Craig Baker pour son enquête.

³ *Bever* apparaît dans les textes agn., ainsi que dans la traduction d'un texte latin en mfr. (“*Castoreum est le genitaire d'une beste appelé castor ou bever*”, mil. 15^e s., GrantHerbC, GdfC). Il n'y a pas de raison de penser que agn. *bever*, qui s'intègre parfaitement dans la série des formes, doive être interprété comme un emprunt à son homographe aagl. *bever* (agl. *beaver*).

⁴ Hbret. *bievr* m. « castor » (‘néologisme’, Auffray) est artificiel.

⁵ Le ms X présente la forme *biere* qui reste un hapax inexplicé.

sg. (1510 Hu), aflandr. *bevre* (ca 1370, DialFrFlamM, TL), *beuvers* pl. (13^e s., AlNeckUtensH), alyonn. *beuro* sg. (1358, AebischerChr = Durdilly), *bevro*, *beyvro* (tout deux MélSchüle, 225). — Apr. *befre* m. “fourrure de castor” (Montpellier, 15^e s., LvP ‘bièvre ?’, DAOSuppl 1463)⁷.

Mfr. *bevenes* m. pl. “fourrure de castor” (1400/1410, FroissChron³D = DMF ; GdfC), *beveres* (FroissChron³D ; GdfC)

1.c.Dérivés. [+ -ŌNE] Judfr. *bevrons* m. pl. “castor” Rs⁸.

[+ -ĪNU] agn. *beverin* adj. “(fourrure) de castor” (1^e m. 13^e s., AlNeckUtensH 243), *beverine* adj. f. (mil. 13^e s., AlNeckUtensH²)⁹, *beveris*¹⁰ s. “fourrure de castor” (PelCharl = Gdf).

1.d. Forme croisée. Mfr. frm. *bievre* “ grand harle, mergus merganser ” (1555, Belon ; Cotgr 1611—1751, Enc 2, 246 ; Rich 1680 ; Corn 1694 ; Fur 1701), Bray *bièvre* ‘harle’ (marqué comme aussi utilisé en Picardie), St-Valery *bievre*, Bayeux *gièvre* « harle-huppé ; oiseau de mer », “mergus serrator” Pl. — Pr. *bievre* « harle » Azaïs, mars. *bievre* A¹¹. — Frm. *harle bièvre* m. “grand harle, mergus merganser” (dp. 1879, ‘fr. savant’, RIFn 2, 403).

2. Représentants de lt. *biber*

2.a. Occit. *vibre* m. ‘castor’ (Honorat ; M, Rivière ; Azaïs ; Piat ‘vieux, zool.’)¹², pr. *vibre* Coupier, Entraunes *vibre* “castor” L 197, Nice *vibre*, mars. id. A, lang. *vibre* (Leip), *vibrë* (S 1 + 2), *vibre* (Villa 1802 ; Boucoiran ; Alibert), Alès, Puiss. id., lim. id. GanaLV I

⁶ L’attestation de *bievres* dans PelCharl, TL, est une reconstruction sur la base de la forme *beueris* du manuscrit, qui a été classée ici en 1.c.

⁷ Cette forme est vraisemblablement une traduction de mlt. *befro* abl. sg. “peau de castor” (12^e s., DAOSuppl, CartGMontpGC 438). Toutefois, mlt. *befer* n’a pas été retrouvé dans les dictionnaires latin médiévaux ; mlt. *befro* et aprov. *befre* pourraient être appuyés par l’aesp. *befre* dans la mesure où ce dernier apparaît dans un contexte où il désigne un produit d’importation étrangère.

⁸ Formation à distinguer des formes toponymiques désignant des rivières du type *Beuvron* (Auge).

⁹ Calque de mlt. *beverinus* adj. ‘of a beaver’ (1138 — 1444, Latham)

¹⁰ Cette forme, qu’on atteint par l’édition diplomatique de PelCharlK et PelCharlM, a été corrigée en *bievres* dans l’édition interprétative ; correction admise par les éditeurs suivants et par la lexicographie. La présence d’autres exemplaires agn. dérivés en -ĪNU garantit que la forme attestée n’est pas invraisemblable et rend probablement la correction superflue.

¹¹ Tout deux empruntés au français.

¹² La forme occit. *bivre* citée dans ML 1012 et Bruch 67, 93 n’a pas été retrouvée.

102, périg. id¹³. Locution verbale : *manja coume un vibre* ‘manger de grand appétit, dévorer’ M.

2.b. Aauv. *vibre* m. “fourrure de castor” (1389, Olivier) ; pr. *vibre* Coupier.

2.c. Lang. *fibrë* m. “castor” S 2, *fibre* ‘un des noms du castor’ (Honorat ; M s.v. *vibre* ; ‘cévenol’ Azais ; Boucoiran ; ‘vieux’ Piat), mars. *fibre* A.

Commentaire

Les lt. BEBER et BIBER, attestés respectivement depuis les 6^e s. et 5^e s. (ThesLL) ne sont pas italiques et ont été empruntés à une autre langue qui serait, selon les auteurs, celte ou germanique sans possibilité de trancher (ML 1012: ‘Die Geschichte des Wortes ist nicht klar’), de préférence celte (Mohl), ou de préférence germanique (Wartburg). Les hypothèses celtique et germanique sont également admissibles du point de vue phonétique, aussi bien pour BEBER que BIBER (cf. Sindou RLiR 21, 231-248)¹⁴. La justification de l'emprunt d'origine germanique s'appuyait dans FEW 1, 304a sur la nécessité d'importer les peaux de castor et le castoreum de la Germanie, suite à l'extinction du castor en Italie. Selon PaulyW s.v. *biber*, l'aréologie de ce commerce semble toutefois s'être plus vastement répartie, non seulement en Europe centrale et de l'Est, mais aussi dans les régions de la Galatie, et fortement dans celle du Pont; en outre, sur le territoire de la Galloromania, les populations de castors ne menacèrent vraisemblablement de s'éteindre qu'à partir du 16^e s.¹⁵. L'onomastique prouve que gaul. *bebros*¹⁶ est une base attestée anciennement sur tout le territoire galloroman: les toponymes galloromans apparentés sont habituellement identifiés comme des formations dont la base lexicale est d'origine gauloise et peuvent difficilement être rapportés à un autre point de départ (NègreTGF 2033-2042; Gröhler 1, 151-152; DTS). En conséquence, il nous paraîtrait peu convaincant de faire remonter un lexème et un toponyme de formation parallèle à deux origines différentes. Ces arguments nous conduisent donc à privilégier un emprunt d'origine gauloise.

Depuis l'Antiquité classique, le lt. *castor*, emprunté au gr. κάστωρ, attesté depuis Cicéron (MeillErn) a concurrencé les formes italiques latines *fiber* et sa variante dialectale

¹³ Dans ces deux dernières sources, probablement par emprunt à la lexicographie générale.

¹⁴ La méthode de Sindou, qui établit en fin d'article une généalogie, ‘éminemment provisoire des formes romanes descendantes de *fibre*, *beber* et autres’ suggère qu'une nouvelle investigation panromane pourrait éclairer heureusement la question.

¹⁵ Veron G. (1992). «Histoire biogéographique du castor d'Europe», *Mammalia* 56, 87-108.

¹⁶ Delamarre X. (2008). *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux celtique continental*, Paris: Errance.

sabine *feber*. Une concurrence semblable s'est manifestée avec les formes galloromanes issues de BEBER et de BIBER, et a abouti à leur évincement par le fr. *castor* (dp. ca. 1130, PhThBestM).

Sous 1. sont classées les formes héréditaires issues de BEBER; ses issues sont attestées à époque ancienne dans le centre de l'Italie: alucc. *bievora* f. 'castoro' (av. 1424, LEI), et dans le domaine gallo-italien: avén. *bieveri* pl. (LEI), en ait. *bievero* m. (1313, LEI), it. *bevero* (1468, LEI), en acat. *vebre* "castor" (1399, DicEtCat), et aesp. *befle* (Corom²), esp. *befre* (1604, NTLE), de même qu'en français et francoprovençal. L'absence d'attestation de *bièvre* (I.1) entre ca 1290 (RenR III) et 1451 (DMF = LE BOUVIER, *Descript. pays H.*, p.1451, 99), quoique qu'à peine moins longue sous (1.b.), ainsi que la répartition des formes médiévales suggèrent que *bièvre* (et var.) pourrait s'être régionalisé à l'est du domaine oïlique sous l'effet de la concurrence de *castor*.

Il est remarquable que la lexicographie française ancienne souhaite parfois différencier le *castor* du *bièvre*, juxtaposant à 'castor' le sens 'loutre' dans la définition de fr. *bièvre*, ou en présentant fr. *bièvre* comme un hyperonyme pour les deux animaux (Ac 1762 'Animal amphibie à quatre pieds, comme la Loutre & le Castor'). Ces définitions sont peut-être issues d'un principe d'approximation synonymique semblable à celui qui régit les gloses anglo-normandes (voir note 1), ou inspirées de ces gloses elles-mêmes. Certains lexicographes inventent même un nouvel animal: 'espèce de loutre ou de castor qui vit dans l'eau et sur terre' (Fur 1690). Les fondements de ces définitions n'ont été retrouvés ni dans les attestations relevées, ni dans les textes consultés¹⁷.

L'analyse de l'article *verbe*, *webe*, *vebre* (Gdf) proposée par Barbier ZFSL 56, 343 révèle que *vebe* n'est attesté dans aucun texte et que *webe* correspond au moyen-hollandais *webbe* «toile». Cette analyse peut être complétée par la critique de la troisième forme *vebres* pl. (1429, ZFSL 56, 343 = DC = Gdf) qui a été relevée dans le premier des vingt décrets touchant aux mœurs des prêtres établis lors du Concile de Tortose de 1429 (Concilium

¹⁷ Boissier de Sauvage critique sous *vibrē* les définitions qui ont précédé la sienne: 'le Castor; il est synonyme de *bièvre*, quoiqu'on en fasse communément deux animaux différents: certains Auteurs encherrissent encore sur cette erreur, en confrontant le castor et le bièvre, avec la loutre: il est pourtant certain que le castor et le bièvre sont, non seulement le même animal, mais que cet animal est pour le moins aussi différent de la loutre, avec laquelle on s'obstine à le confondre, qu'un chien peut l'être d'un chat. On ne ferait point de pareilles bévues si l'on se donnait la peine d'examiner par soi-même; ou si on avait été à portée de faire cet examen. [etc.]'.

Dertusanum) en Catalogne¹⁸. Cette attestation citée dans DC s.v. *squirelus* et reprise par Gdf est une forme catalane.

Les formes classées sous (1.d.) sont issues d'un croisement entre fr. *bièvre* «castor» et le paronyme norm. *gièvre* «*podiceps auritus, mergus serrator* » etc., FEW 21, 244a.

Lt. BIBER (2.) présente des issues gallo-italienne: aémil. *biver* m. (LEI), italienne: it. *bivero* (1313, LEI) occitane, espagnole et portugaise *bibaro* (1555, Corom²). Sous (2.a.), les formes à l'initiale en *vib-* présentent une irrégularité phonétique par rapport à la forme attendue: *beu-* (Ronjat ; Sindou RLiR 21, 233) qui pourrait relever d'une métathèse précoce¹⁹ */' bibro/ > */' biβre/ > */' βibre/. Selon Sindou, les formes occitanes présentant une initiale en *f-* sont issues de la forme latine *fiber*, qui se serait implantée en Narbonnaise et n'aurait eu d'issue romane qu'en ce point précis de la Romania. Leur isolement et leur caractère tardif laissent plutôt penser à une réfection savante sur le latin, puisqu'on ne les rencontre que chez les lexicographes qui connaissent lt. *fiber* et en font l'étymon de *vibre*, comme Boissier de Sauvage. D'autre part, Sindou montre que lt. *fiber* avait disparu assez tôt et n'a pas d'autre représentant que cette forme, dont on voit très mal comment elle aurait pu connaître indépendamment la même irrégularité évolutive que le représentant de lt. *biber* et coexister avec lui au même endroit pendant deux millénaires.

Bibliographie

— Diez 50 ; Gröber ALL 1, 250 ; G. Paris R13, 446 ; Mohl ; RCelt 17, 297 ; R37, 467 ; Bertoni 87 ; RLomb 49, 1032 ; ML 1012 ; Bruch 67, 93 ; DottinGaul 232 ; Litteris 2, 84 ; Enlart 1902 ; ZFSL 56, 343 ; Sindou RLiR 21, 231 *sq.* ; Duraff 125 ; Ronjat 2, 62-63 ; LEI.

LGrüner

¹⁸ La référence bibliographique de Gdf, vraisemblablement reprise telle quelle de DC n'a pas pu être identifiée. Pour une édition de ces décrets: de Villanuño M. (1785). *Summa Conciliorum Hispaniae*, t.3, Matriti: Joachimum Ibarra.

¹⁹ Communication personnelle de Jean-Paul Chauveau. Nous profitons de cette note pour lui adresser tous nos remerciements pour son aide déterminante dans l'élaboration de cet article, particulièrement dans la discussion du problème étymologique.